ACTUALITÉS

de l'Association Tamagor

automne et hiver 2026-2027



Sommaire de l'infolettre

Dossier spécial : état de santé du lac Noir	2
Protégeons les berges de notre réserve naturelle	5
Le castor : notre ami incompris	7
Corvée d'automne : un merci sincère à nos bénévoles	8
Prochaine AGA : 2 décembre 2026 (19 h)	9
Clôture de la saison de la baignade	10
Féerie d'automne au lac Noir	11

Dossier spécial : État de santé du lac Noir

Au cours des derniers mois, l'Association s'est intéressée de près à la santé du lac Noir, notamment par l'examen du rapport **Suivi de la qualité de l'eau 2025 - lac Noir** et par une étude de **Caractérisation des herbiers de plantes aquatiques du lac Noir** qu'elle a commandée auprès de la firme spécialisée Fyto (juillet 2026).

Le bilan global est très positif : notre lac est résilient, son eau est claire et son écosystème est globalement diversifié et équilibré. Cependant, les rapports mettent en lumière des points de vigilance précis et c'est maintenant, pendant que le lac est encore en bonne santé, qu'il est important d'adopter de bons réflexes pour freiner un vieillissement prématuré.



1. La qualité de l'eau du lac (bilan 2025) : Bonne nouvelle!

Saviez-vous que la santé du lac Noir fait l'objet d'un suivi scientifique rigoureux à l'échelle municipale? À la suite de l'adoption de son Plan directeur de l'eau en mai 2020, la Municipalité de Val-des-Monts a officiellement lancé en mai 2021 un important programme de suivi de la qualité de l'eau.

Un premier cycle de trois ans (2021-2023) s'est concentré sur l'étude de 47 lacs du territoire sélectionnés en fonction des pressions environnementales et du développement à leurs abords. Amorcé en 2024, le deuxième volet de trois ans (2024-2026) cible actuellement 44 lacs et le lac Noir fait partie des 10 nouveaux plans d'eau intégrés à cette phase de surveillance.

Dossier spécial : État de santé du lac Noir (suite)

Bien qu'au moment de publier cette infolettre, les résultats de la qualité de l'eau du lac Noir pour 2026 ne soient pas encore disponibles, ceux de 2025 le sont et confirment que notre lac se classe parmi les lacs sains (zone oligotrophe) :

- Une eau limpide : La transparence moyenne estivale atteint 6,2 mètres.
- Peu d'algues : La présence de micro-algues en suspension reste très faible.
- Un milieu préservé : Le lac demeure pauvre en phosphore, limitant ainsi la prolifération des algues et son vieillissement.
- Point de vigilance - Le phosphore : Le taux de phosphore a augmenté de manière significative par rapport à 2024 (passant de 1,8 µg/L à 7,5 µg/L). Le lac se situe au tout début de son processus naturel de vieillissement (eutrophisation).

👉 Cliquez ici pour consulter le rapport *SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU 2025 - LAC NOIR*

Pour en savoir plus sur les initiatives environnementales de notre région, visitez le Programme de suivi de la qualité de l'eau de Val-des-Monts.

2. Les herbiers de plantes aquatiques du lac Noir (2026) : Un écosystème riche sous surveillance

L'inventaire de la firme Fyto a permis de recenser 21 espèces de plantes réparties dans 63 herbiers (ce qui représente 12 % de la surface du lac). Ces données sont un excellent signe pour la biodiversité. Cette belle diversité témoigne d'un milieu de vie équilibré. Toutefois, deux espèces exotiques envahissantes ont été détectées :

- **Le myriophylle à épis** : Présent dans 31 herbiers autour du lac, sa densité reste heureusement faible pour le moment. C'est une chance unique d'agir avant qu'il ne prolifère.
- **L'hydrocharide grenouillette** : Une seule et unique petite colonie a été repérée.



Dossier spécial : État de santé du lac Noir (suite)

Pour protéger l'équilibre écologique du lac tout en limitant les coûts des interventions futures, les experts recommandent un plan rapide et ciblé :

- **Lavage des embarcations (Priorité nº 1)** : Nettoyer systématiquement kayaks, canots, planches et chaloupes provenant d'un autre plan d'eau avant de les mettre à l'eau pour bloquer l'introduction de nouvelles espèces.
- **Interventions directes sur le plan d'eau** : Dès 2027, procéder si possible à l'arrachage manuel de la colonie d'hydrocharide grenouillette. Pour le myriophylle à épis, combiner l'installation de bâches de jute sur les colonies denses et l'arrachage manuel des plants isolés.
- **Soin des installations septiques** : Inspecter et vidanger régulièrement les fosses septiques pour réduire les apports en phosphore.
- **Protection des berges** : Respecter l'intégrité de la bande riveraine. Laisser la nature faire son travail de filtre ou la bonifier en plantant des végétaux indigènes (permis requis auprès de la municipalité).
- **Suivi régulier** : Surveillance active au cours des prochaines années pour garder le contrôle de la situation.

L'Association prend acte des recommandations et entend agir en fonction des ressources humaines et financières disponibles.

Nous lançons dès maintenant un **appel à nos membres pour des plongeurs bénévoles** intéressés à participer dès l'été prochain à des activités ciblées d'arrachage des plantes envahissantes. En agissant rapidement, nous évitons des plans d'intervention plus coûteux dans l'avenir.

Protégeons ensemble la beauté de notre lac! Oui, pensons à laver notre embarcation lorsque nous allons d'un plan d'eau à un autre! En prenant quelques minutes pour inspecter, nettoyer et sécher notre équipement, nous contribuons directement à préserver la santé du lac Noir pour toute la communauté. Merci de votre vigilance!

L'Association étudie aussi la possibilité de lancer une collecte de fonds destinée à la protection du lac Noir, semblable à celle menée par l'Association du lac St-Pierre où les dons des membres ont permis de nettoyer des secteurs du lac touchés par la présence de plantes envahissantes.

👉 Cliquez ici pour consulter le rapport détaillé de Caractérisation des herbiers de plantes aquatiques du lac Noir (accès réservé aux membres)

Protégeons les berges de notre réserve naturelle : rappel concernant nos embarcations



Afin de préserver l'intégrité écologique de notre territoire et de respecter nos engagements légaux, le conseil d'administration souhaite faire le point sur la présence d'embarcations sur les berges de la Réserve naturelle Tamagor, notamment autour du lac Noir (voir la carte ci-dessus).

Rappel de la situation

Depuis plusieurs années, l'Association déploie des efforts pour encadrer l'entreposage des bateaux sur ses rives :

- **2012 et 2018** : Demandes d'identification des embarcations et annonces d'opérations de ramassage pour les bateaux laissés sans propriétaire connu après le 31 octobre.
- **2015** : Lors du processus de reconnaissance de la Réserve naturelle, un représentant gouvernemental souligne déjà que la présence de bateaux hors de l'emplacement désigné constitue un enjeu environnemental.
- **2026** : Face à la persistance d'embarcations abandonnées sur les rives du lac Noir, un nouvel appel est lancé aux propriétaires afin qu'ils identifient et récupèrent leur matériel avant la fin octobre.

Protégeons les berges de notre réserve naturelle : rappel concernant nos embarcations (suite)

Nos obligations légales (Entente de 2022)

En 2022, l'Association a signé une entente notariée avec le gouvernement du Québec pour la reconnaissance officielle de la **Réserve naturelle Tamagor**. Ce statut protecteur nous impose des règles que nous avons le devoir de faire respecter :

- **Respect des mesures de conservation (Article 2)** : L'Association s'engage à gérer sa propriété conformément aux objectifs de protection de la réserve.
- **Interdiction de mise à l'eau (Article 9.14)** : L'accès à la Réserve naturelle dans le but de mettre une embarcation à l'eau est formellement interdit.
- **Protection du milieu et nettoyage (Article 10)** : L'Association doit s'assurer qu'aucun équipement ou aménagement ne cause de détérioration significative ou irréversible au milieu naturel. Cet article autorise également le ramassage des déchets et d'effets laissés sur la propriété.

Ce que cela signifie pour nous tous

La collaboration de chacun est essentielle pour maintenir le statut de notre réserve naturelle et protéger la biodiversité du lac Noir. Entreposons nos embarcations dans la zone désignée à cet effet. Nous remercions les membres qui respectent déjà ces consignes et veillent à garder nos berges intactes.



Le castor : notre ami incompris



Il arrive que la présence du castor sur un territoire suscite des questions, voire de l'inquiétude, qui peuvent nous amener à vouloir l'éliminer afin de prévenir, entre autres, des inondations. Pourtant, derrière ce rongeur discret se cache **un véritable ingénieur de la nature et une espèce clé pour la résilience climatique du milieu.**

Avez-vous déjà remarqué les huttes de branches et de boue dans le marais, à l'extrémité nord-est du lac Noir? Elles abritent plusieurs familles de castors qui veillent discrètement à la santé et à la vitalité de notre environnement collectif. Plus gros rongeur d'Amérique du Nord, ce travailleur nocturne est remarquablement adapté à la vie aquatique grâce à sa fourrure imperméable, ses pattes arrière palmées et sa large queue plate qui lui sert à la fois de gouvernail et de signal d'alarme. Ses longues incisives orangées, qui poussent tout au long de sa vie, lui permettent d'abattre des arbres avec une impressionnante précision pour bâtir sa hutte familiale et constituer, sous l'eau, d'importantes réserves d'écorce, de feuilles et de plantes aquatiques pour passer l'hiver bien à l'abri. Mais **le castor est avant tout un véritable architecte des écosystèmes.** En aménageant nos plans d'eau et en construisant des barrages, il façonne des étangs et des milieux humides riches en biodiversité qui servent de refuges à une multitude d'oiseaux, de poissons, d'amphibiens et d'insectes, tout en filtrant naturellement l'eau et en aidant nos terres à mieux résister aux sécheresses comme aux fortes pluies.

Loin d'être un simple visiteur, il est un partenaire essentiel au maintien de l'équilibre du marais Tamagor et du lac Noir. Lors de votre prochaine balade près du marais nord-est du lac, gardez l'œil ouvert pour observer les traces de ce fascinant voisin!

Cliquez ici pour en savoir davantage sur le castor

Corvée d'automne : un merci sincère à nos bénévoles (et appel à la relève!)

Un immense merci aux membres bénévoles qui ont uni leurs efforts le 24 octobre dernier pour retirer les quais du lac Noir et de la Baie Mud et nettoyer la plage avant l'hiver. Leur dévouement permet à toute notre communauté de profiter de ces installations.

L'Association Tamagor compte aujourd'hui plus de 200 membres : imaginez tout ce que nous pourrions accomplir ensemble si tout le monde donnait un petit coup de main! Le printemps prochain, joignez-vous à cette activité communautaire annuelle pour le plaisir de faire connaissance avec vos voisins, de mettre la main à la pâte dans la bonne humeur et de contribuer ainsi à la beauté de notre milieu de vie.

Et maintenant... place aux plaisirs de l'hiver! Il est temps de sortir les tuques et les mitaines et de profiter pleinement des activités hivernales que nous réserve notre magnifique territoire.



Assemblée générale annuelle

Vous n'avez pas pu assister à l'AGA 2025?

Ne manquez rien des enjeux qui ont été abordés lors de la dernière rencontre. Vous pouvez consulter et télécharger le procès-verbal préliminaire de l'AGA 2025.

À inscrire à votre agenda : AGA 2026

La prochaine assemblée générale annuelle se tiendra en ligne. C'est le rendez-vous idéal pour vous impliquer dans votre communauté, poser vos questions et voter pour élire les membres du conseil d'administration.

Mercredi 2 décembre 2026
Heure : dès 19 h
Format : virtuel

Les instructions de connexion à la réunion ainsi que l'ordre du jour officiel ont été transmis aux membres par courriel.



Clôture de la saison de la baignade

C'est le dimanche 11 octobre dernier qu'a eu lieu la 37e édition de notre traditionnelle fermeture de la saison de baignade. Pour l'occasion, quelques membres téméraires et leurs invités se sont pointés à la plage du lac Noir… pour braver l'eau froide! Entre rires, baignade vivifiante et spiritueux pour se réchauffer, la convivialité et la camaraderie étaient une fois de plus à l'honneur.



Pour s'impliquer

Vous aimeriez vous impliquer au sein du comité environnement de l'Association Tamagor? Envoyez-nous un courriel.

Aimeriez-vous mettre en vedette une espèce animale ou végétale, ou soumettre une photo pour l'une de nos prochaines infolettres? Envoyez-nous ça!

Envoyer un courriel à association@tamagor.ca

Infolettre préparée par le conseil d'administration et le comité environnement de l'Association Tamagor.

Féerie d'automne au lac Noir. Bonne année!











